



Section Plongée Sous-marine  
20-22 avenue des Pebrons  
13008 Marseille

# LEMORSE

Numéro 217 - Janvier 2019



Marseille-Sports Loisirs  
Culture  
Siège Social  
10 rue Girardin  
13007 Marseille  
[www.mslc.fr](http://www.mslc.fr)

## ***Sur les traces des gومiers marocains au cap Croisette***

Frédéric ALLAIN & Jean Claude EUGENE

**Le 26 janvier 1699**, le prince **Eugène de Savoie** signe la paix avec les Turcs à Karlowitz, près de Belgrade. Il consacre le **repli des Ottomans** après deux siècles de domination sur l'Europe balkanique, la plaine du Danube et les rives de la mer Noire.

**Le 26 janvier 2019**, le président de MSLC **Eugène Jean-Claude** décide -accompagné de François et Frédéric - de partir sur les traces du **3<sup>e</sup> Groupe de tabors marocains** qui - après avoir nettoyé le massif de la Gardiole, atteint la Pointe Rouge, le château du Roy d'Espagne, la Vieille Chapelle, Montredon - ont fini par réduire le **Fort Napoléon au cap Croisette** fin août 1944.

Les **gومiers marocains** étaient des soldats appartenant à des goums, unités d'infanterie légères de l'armée d'Afrique composées de troupes autochtones marocaines sous encadrement essentiellement français. Ces unités ont existé de 1908 à 1956.

Illustration par deux photos prises en 1944 durant la **bataille de Marseille** (gومiers au service d'une pièce de mortier de 81 mm et gومier avec son fusil Garand M 1 - premier fusil semi-automatique réglementaire de l'US Army).



Pour nos Morses, c'est le départ à 9h45 d'une randonnée mémorielle qui commence par la table orientation pour ensuite continuer en direction des blockhaus du haut des Goudes à l'emplacement du Fort Napoléon.

La découverte d'un tag sur un rocher représentant une coccinelle apporte une note de gaieté à ce décor de lendemain d'apocalypse composé des derniers témoins de la **guerre 39-45** et de **l'occupation allemande**; ils constituent aujourd'hui une curiosité touristique passionnante, mais également un point de vue imprenable sur la rade de Marseille...



### Un peu d'histoire .....

Aux Archives, une carte de 1695 de la rade de Marseille fournit une liste des batteries où apparaît celle du Cap Croisette avec deux canons. En 1811, la batterie est en mauvais état et sa reconstruction avec six pièces d'artillerie est décrétée par **Napoléon Ier**. A l'Ouest elle croise le feu avec la batterie de **Montredon** pour interdire la calanque des Goudes et de Mongenet (ou de la Maronaise) aux pirates ennemis, à l'Est avec la batterie de la **Mounine** pour "empêcher le refuge ordinaire des corsaires ennemis à l'anse de **Carrelongue** à 800 mètres à l'est".

A partir de 1864, ce système défensif est revu sous **Napoléon III**: il se compose des sémaphores de la Ciotat et de Callelongue, puis après 1871 du Fortin des Goudes avec son mur à la Vauban sur la colline d'en face, et de la Batterie de l'Escalette.

**En 1933**, c'est la refonte totale de la batterie du cap Croisette qui est transformée par la Marine en **Fort Napoléon**. Dès son arrivée en zone Sud en **novembre 1942**, la **Wehrmacht** prend toutes les dispositions pour faire face à un éventuel débarquement allié sur les côtes méditerranéennes du sud de la France,

Dans un premier temps elle s'est contentée d'occuper les ouvrages militaires français existants. **Après 1943, l'organisation TODT** se met à l'ouvrage pour construire le mur de la Méditerranée. Ainsi l'on va voir apparaître un nombre impressionnant de bunkers bétonnés abritant des pièces d'artillerie de tous calibres et provenant d'origines différentes : le Fort Napoléon au cap Croisette est, par exemple, équipé de pièces russes de 122 m/m et de 76,2 m/m.





### L'anse de Mongenet (ou de la Maronaise ?) .....

La petite plage de la Maronaise située dans l'anse du même nom attend nos trois excursionnistes, juste avant le Cap Croisette, entre les Goudes et à deux pas de la Baie des Singes.

Les membrures d'une « **mahonne** », un chaland arrondi qui gît depuis plus de 50 ans sur les fonds marins, juste à l'entrée de l'anse, lui donne son nom.

Autrefois, l'Anse de la Maronaise ou de Mongenet était connue pour la présence de sa discothèque. Au début, c'était une petite cabane qui faisait buvette, ensuite elle est transformée en restaurant puis en discothèque « La Maro », aujourd'hui détruite suite à l'application de la loi littoral en 2010.

A noter que l'anse et La Maro apparaissent dans le film « le tueur » de Denys de la Patellière (1972) avec Jean Gabin.

Pour les amoureux de la nature comme Anne et Luc, il y pousse spécifiquement une bruyère à nombreuses fleurs ou **bruyère multiflore** (Erica Multiflora).



### La Baie des Singes et sa plage du « Bout du monde »

Après la descente sur l'anse de la Maronaise, direction la Baie des Singes où nos trois passionnés d'histoire longent le restaurant. Arrivés au petit port, ils constatent l'état de délabrement de la grande croix en béton, érigée en souvenir du naufrage du paquebot "Le Liban" en 1903 qui fit près d'une centaine de morts.

Avant la grande croix, il y avait des "**croisettes**" : des petites croix - souvent éphémères en raison du mauvais temps - qui, durant des siècles se succédèrent sur cette pointe rocheuse, afin d'honorer les victimes des naufrages qui y étaient fréquents du temps de la marine à voile.

Cette baie est surnommée « **Baie des Singes** » car c'était un haut lieu de la contrebande et l'on demandait aux enfants d'être muets comme des singes ... Une autre origine proposée de ce surnom est une particularité rocheuse située sur la côte Nord-Est de l'Île Maire, qui rappellerait un profil de singe, d'où le nom de la baie.

La plage de la Baie des Singes a également un surnom, donné par les Marseillais: la **plage du Bout du monde**. C'est une petite plage de sable protégée de la pleine mer par une digue.

L'île Maire est séparée du Cap Croisette par un chenal d'environ 80 mètres de large nommée « **Passage des Croisettes** ».

Les ruines du cabanon des douanes sur **l'île Maire** interrogent sur le choix d'un tel emplacement, isolé du continent par le Passage des Croisettes, cabanon qui a servi de caserne durant le XIXème siècle.

L'île abrite toujours le **poste de télémétrie** (le télémètre est une sorte de longue vue) construit par la Marine nationale et situé à 140 m d'altitude. Nos trois Morses ont constaté qu'il ne reste plus grand-chose du **téléphérique** qui permettait de faire la liaison avec le continent.

Pour les passionnés, il y avait également sur l'île Maire un **poste d'éclairage** de la Marine équipé d'un projecteur capable d'éclairer sur une distance de 10 km.



**Sur le chemin du retour .....**





Sur le retour, récupération d'un pare-battage blanc en très bon état qui se trouvait à coté d'une bouée jaune de balisage des 300 mètres, amenés là sur la côte suite à une « **fortune de mer** » peut-être.



Durant le trajet, la curiosité l'emporte et une visite de la **chapelle Saint Lucien des Goudes** permet d'y découvrir une crèche originale : l'enfant Jésus est installé dans une barque de pêcheur faisant office de berceau, barque baptisée Saint Lucien !....



Pour l'histoire, c'est un certain Lucien Estrine qui, s'émouvant du manque de lieu de culte aux Goudes, demanda par testament à ses quatre filles de faire construire une chapelle, sur un terrain à acheter. Le vœu fut réalisé et le 13 septembre 1932 l'évêque inaugura la chapelle actuelle, qui prit le nom du saint patron de son initiateur.

De retour à notre base, nos trois historiens en herbe ont le plaisir de retrouver Marc, en permission médicale suite à son opération du cœur, et en réadaptation à l'hôpital privé La Casamance d'Aubagne pour récupérer ses capacités fonctionnelles et .... sa qualité de vie de Morse de Callelongue.

Images: Jean Claude EUGENE, François SCORSONELLI et Archives.

# **Défilé de la nouvelle année: une escadre de marteaux fait honneur au CSANC**

Rémy Fritsch

Mon troisième nouvel an en Calédonie, le temps passe si vite. Encore un et ce sera presque la fin de mon passage sur le caillou. Mais il est bien trop tôt pour laisser place à la nostalgie, il faut profiter au maximum de chaque instant: voilà une excellente résolution pour la nouvelle année 2019 ! Pas toujours facile à tenir, car mon directeur est en congés de fin d'année, et comme toujours l'adjoint reste cloué sur place afin d'assurer l'intérim. C'est la règle du jeu, même si elle est parfois très contraignante.

Heureusement, je peux compter sur l'aide de Thierry et Stéphanie, toujours ultradynamique et jamais à court de bonnes idées. Ils ont justement loué une méga-villa et réussi à mobiliser une petite troupe de plongeurs confirmés et motivés pour des sorties en mer et fêter la nouvelle année. Que d'énergie et de savoir-faire! La camionnette chargée de soixante blocs, le pick-up attelé à notre increvable semi-rigide jaune canari, le signal du départ vers Port Ouenghi est lancé. En route pour un nouveau safari.

L'organisation militaire a parfois du mauvais, quand on arrive avec 5 minutes de retard, voir même à l'heure et que le bateau n'est plus à quai. Mais aussi, et il faut le reconnaître, de très bons côtés. Si j'étais un peu dubitatif au départ, il est certain que c'est grâce au CSANC et à sa section plongée que j'ai pu remplir mon carnet avec des immersions allant de Beautemps-Beaupré à la passe de la Sarcelle en passant par les Pléiades ou les falaises de Jonkin à Lifou sur la côte Est, et de la passe de Ploum à celles encadrant le récif Lé dans la corne Sud sur la côte Ouest.

Si je doute d'arriver à mon objectif (explorer toutes les passes des 2000 kilomètres de récifs avant mon départ, rien que cela), je n'aurais jamais imaginé avoir déjà coché autant de cases. Le mérite en revient à tous ces militaires prêts à aider et à son retraité de chef commando, il est vrai bien secondé. Au final, voilà une association qui déborde d'énergie et d'initiative pour le plus grand plaisir de générations de marins, maître popote, femmes de pilote, infirmiers, pachas, épouse de command de base, bataillons de légionnaires, leurs enfants et même ceux des militaires néo-zélandais en échange linguistique. Ils ont bien de la chance les militaires. Et moi aussi, puisqu'ils acceptent les extérieurs, même ceux qui n'ont pas fait leur service. Merci le CSANC!

Notre villa à Port Ouenghi est idéalement placée, sur une colline surplombant une plage encore très sauvage avec une vue magnifique sur la baie de Saint Vincent. La passe marquant la sortie de la baie est pile en face. C'est aussi le lieu idéal pour apprécier le couché du soleil. Avec environ 4000 m<sup>2</sup> de terrain, les campeurs trouveront tous aisément un coin d'ombre pour planter leur tente. Et les autres pourront se mettre à leur aise dans les divers bungalows entourant une petite piscine fort agréable pour se dessaler au retour de la plongée, ou pour passer les heures chaudes de l'été. Une grande cuisine américaine et une large table de bois massif permettront d'accueillir avec confort toute notre équipe pour les festivités qui s'annoncent.

Un seul bémol qu'on ne pourrait reprocher à notre binôme de choc : le vent. Dès 10h00 du matin, le ventilateur monte en puissance pour atteindre les 30 nœuds avec des rafales à 40 nœuds! Thierry a beau anticiper l'heure du départ, cela promet d'être sportif au retour. Enfin, nous sommes pour l'instant bien protégés par le récif de la corne de Ténia. Et, chance, un gros nuage de pluie semble tenir à distance l'alizé pour le moment. Une tortue grosse tête pointe sa tête hors de l'eau pour nous observer, c'est bon signe. Même pas dix heures et c'est la seconde plongée de la journée. Thierry lâche les petits niveaux avec Stéphanie sur le récif. Il ne reste plus que Marc et Thierry Mares plus Laurent et moi pour refaire ce que nous appelons la corne par commodité.

Cela n'a rien d'une corne. Il s'agit d'une longue arête de deux cents mètres environ, parallèle au récif barrière, à environ cent mètres au large, et qui culmine à -12 mètres. Quand je suis arrivé il y a deux ans, l'usage était de partir du récif barrière et de nager vers le large pour rejoindre l'arête. Un peu angoissant, car la visibilité ne permet pas de discerner l'arrivée. Il fallait prendre un cap au compas et s'y tenir. Après plusieurs minutes de nage palmée parfois dans le courant, l'ombre de l'arête finissait par apparaître. Expiration, on pouvait enfin se rassurer et avec soulagement corriger son cap. L'inconvénient est qu'une fois arrivé, la bouteille était déjà bien entamée, tout comme le capital temps de plongée hors palier. Et cela, juste au moment où le

paysage s'anime: tombants qui se perdent dans les profondeurs, gorgones géantes accrochées à la paroi, banc de carangues gros yeux, banc de requins gris et très souvent quelques albimarginatus plein de curiosité pour les plongeurs (relire 2017 octobre albimarginatus).

Avec le temps et en profitant des journées de pétrole, nous avons réussi à marquer les points remarquables: le mamelon à - 34 mètres à l'ouest et le sommet de l'arête à - 12 mètres. La descente dans le bleu sur le mamelon est un régal. Mais en seconde plongée, c'est un peu osé. Aussi Marc et Thierry Mares choisissent le sommet de l'arête. Thierry les dépose en premier.

Pour ma part, je ne résiste pas à une nouvelle descente dans le bleu et j'entraîne Laurent avec moi. Comme toujours, nos esprits hésitent entre appréhension à l'idée de plonger sans voir le fond et exaltation dans l'espérance de faire une rencontre extraordinaire. A certains endroits du récif, tout est possible. La corne de Ténia est de ceux-là. Et hier, comme à la plongée de ce matin, nous avons déjà vu un marteau isolé. On dirait que c'est la saison. En plus le vent semble avoir refroidi l'eau de plusieurs degrés : à peine 23° contre 26° la semaine précédente. Je suis convaincu qu'ils remontent avec ces eaux plus fraîches.

Un, deux, trois, sans même prendre le temps de nous retrouver en surface, nous fonçons la tête en bas à grand coup de palme. On ne sait jamais, avec le courant, il ne faut pas traîner si on ne veut pas rater le mamelon. D'un coup d'œil rapide, je vérifie entre mes jambes que Laurent suit et m'enfoncé sans ralentir jusqu'à voir le fond. Voilà le gouffre sombre qui délimite le platier sur lequel repose le mamelon, il est temps de se redresser pour s'orienter et faire un scan de l'horizon à la recherche de ...

Le nuage de carangue gros yeux est toujours là. En sustentation à dix mètres au dessus du sol, il est aussi volumineux qu'une montgolfière. Une raie mobula nage à grande vitesse le long du tombant. Petite déception, pas d'albi, ni de gris ... C'est étrange. A ces profondeurs, le décompte des ordinateurs est rapide, surtout à la seconde plongée. A regret, le moment vient d'entamer la progression à contre courant vers l'arête. Il faut se faire une raison. Nous avons joué et il semble bien que nous ayons perdu pour cette fois.

Nous voilà enfin à l'abri du courant sur le tombant de l'arête. C'est très poissonneux et vertical. Je continue à scanner l'eau sombre dessous, à droite, à gauche. Rien, c'est désespérant. Un regard vers le haut et ... Tout en même temps, c'est le shoot d'adrénaline et l'escadre de requins marteaux. Leur silhouette en contre jour se détache parfaitement. J'en compte rapidement une dizaine. Quel spectacle époustouflant. Ils sont malheureusement rapides. Je me colle à la paroi pour me faire discret et remonte rapidement car ils sont en train de passer l'arête. Le temps d'arriver à la crête et déjà ils disparaissent dans l'océan. Mon cœur se calme, reste un mélange de jubilation et de frustration. Il faut se raisonner pour se laisser submerger par l'euphorie. Ils ne sont pas nombreux les plongeurs qui ont eu cette chance en Calédonie. C'est même la seconde fois que je vois un banc de marteaux en Calédonie (relire 2017 Mars complètement marteau).



**Le maître principal Laurent dégage sa Gopro. Le grand angle ajoute à la distance mais permet d'arroser large...**

Nous poursuivons la plongée en direction du sommet de l'arête. J'espère que Marc et Thierry ont eu la chance de les apercevoir également. Nous ne tardons pas à voir leurs bulles et je suis vite rassuré: les voilà cognant à tout va leur points fermés de chaque côté de la tête. Nous faisons de même. Personne ne prend de photo cette fois. Dommage, car nous devons être comiques dans notre danse du marteau! Mais, Laurent et Thierry ont chacun tiré quelques images de l'escadre, après tout c'est l'essentiel. Pour que l'on nous croit, pour le partage et pour pouvoir faire durer ces secondes magiques. Moi, je suis sans arme ... alors remerciez les pour leurs photos.



**Pendant que le premier maître Thierry mitraille de son côté**



**... une dernière rafale dans le dos**

## ***Escale à l'Escalette***

Frédéric ALLAIN & Jean Claude EUGENE

### **19 janvier 1840 : découverte de la terre Adélie (pôle Sud)**

À cette époque, les Anglo-Saxons commencent à explorer les régions antarctiques et le roi de France **Louis-Philippe** veut les prendre de vitesse.

Deux navires battant pavillon français (*L'Astrolabe* et *La Zélée*, partis de Toulon le 11 septembre 1837) placés sous le commandement de **Dumont d'Urville** arrivent en vue d'une montagne, le 19 janvier 1840.



En prenant possession de cette terre glacée au nom du roi Louis-Philippe, après que les deux bâtiments aient réussi à se frayer un chemin parmi les icebergs (voir la gravure), Dumont d'Urville annonce à l'équipage qu'elle portera désormais le nom de Terre-Adélie, rappelant le prénom de sa femme **Adèle**.

### 19 janvier 2019 : découverte de l'Escalette (Marseille)

Deux Morses explorateurs, Jean- Claude et Frédéric décident de partir à la découverte du patrimoine environnant en utilisant le moyen local de transport public.



Leur première découverte est un énorme panache de fumée noire en provenance du pourtour de l'étang de Berre, bien visible par tous les passagers de l'autobus desservant la ligne N°20 Callelongue à la Madrague de Montredon.

Il s'agit d'un sinistre sur le site d'une entreprise de retraitement de déchets à Gignac-La-Nerthe : environ 100 m<sup>3</sup> de déchets brûlent en dégageant cette épaisse fumée noire, visible à des kilomètres aux alentours. La surchauffe d'une machine servant à broyer les déchets semble être à l'origine du sinistre.

Enfin, l'autobus les dépose au lieu-dit « l'Escalette ». Une escalette (du latin *scala*, escalier), c'est un assemblage de règles en bois, pour la lecture des dessins, dans les ateliers de tissage; et en Provence, c'est un petit passage piétonnier urbain en pente, aménagé en escalier en totalité ou en partie.



Selon certaines sources, le **quartier de l'Escalette** tire en réalité son nom du terme provençal "escaleta", désignant le petit escalier mobile qui permettait au gardien de la vigie (poste de veille) qui s'y trouvait d'accéder à son poste. En effet, un réseau de postes de surveillance a longtemps encerclé le territoire marseillais, mais l'emplacement exact de la vigie de l'Escalette est inconnu.

La deuxième découverte de nos explorateurs en posant le pied à terre est **l'ancienne usine de plomb** de l'Escalette.



Depuis le 1er Empire, la réglementation stipulant que les usines dangereuses et polluantes doivent être reléguées dans des endroits isolés, les autorités locales ont très tôt choisi de sacrifier la zone des calanques - très faiblement peuplée et aux activités agricoles rares - pour y autoriser, au milieu de XIXe siècle, l'implantation d'usines de traitement du minerai de plomb : la « *galène* » (ou plomb argentifère), importé par bateaux depuis les mines italiennes et espagnoles.

Choisi entre autres pour sa commodité d'accostage dans la calanque, avec un système de godets roulants sur rails permet par traction de transférer les cargaisons de minerai depuis le petit port jusqu'à l'usine située plus haut, **l'unité de production de l'Escalette** fournira jusqu'à 3 000 tonnes de lingots de plomb par an et sera la dernière à fermer ses portes en 1924 après 73 ans d'activités.

L'usine, construite en pierres de taille et en briques, est entourée de bureaux et d'habitations destinées à ses ouvriers. Le plomb et l'argent extraits par l'usine étaient acheminés jusqu'aux Goudes où se trouvait la douane. Les lingots étaient alors contrôlés et estampillés, puis repartaient en péniche vers le Vieux Port.

Nos Morses explorateurs ont pu voir les importants vestiges de ses installations, ainsi que les restes d'une longue cheminée rampante de condensation de plusieurs centaines de mètres de long, remontant la pente de la colline pour évacuer les fumées nocives plus haut.

La troisième découverte est le **Fortin de « l'Escalette Haut »**.



« L'Escalette Haut » est constitué d'un fortin construit vers 1860 destiné à la garde de la côte autour duquel un fort a été construit vers 1885, l'ensemble a été modernisé vers 1910. Le site formera avec l'usine de traitement de plomb en contrebas une batterie militaire italienne puis allemande durant la 2ème Guerre mondiale.



Jean-Claude et Frédéric ont pu remarquer les quatre cuves (en photo) où se trouvaient **quatre canons de 270 mm** (modèle 1884) sur affût, et une autre zone aménagée pour accueillir **quatre canons de 95 mm** (modèle 1888) également sur affût.

*Sur les photos suivantes apparaissent les membres de la famille DECAILLON qui ont résidé dans le fort avec leurs onze enfants, au début des années 1950.*

Après cette plongée dans l'histoire des fortifications côtières françaises, les explorateurs randonneurs emprunte le « sentier du président », passent au large du Fortin des Goudes, sans oublier la présence d'un rucher au pied du « **Vallon de l'Agneau** », mouvement de terrain entre l'Ancienne Batterie de l'Escalette et le Fortin des Goudes.



Une habile bifurcation les ramène au nord du hameau de Callelongue, tout cela en 1H45 de bonne marche par beau temps.

Arrivés au club, nos explorateurs amateurs participent à la remontée du **Barracuda II** utilisé par quatre Morses plongeurs qui, eux, ont exploré la **Grotte du professeur Pères** (directeur de la station marine d'Endoume et scientifique de renommée internationale) et les **Arches de Plane**.



Après un repas pris sur la terrasse avec tous les Morses présents, c'est le début de l'assemblée générale ordinaire : une réunion portant principalement sur le bilan de la saison 2017-2018, illustrée d'un diaporama très détaillé et émaillée d'interventions parfois passionnées de la part d'adhérents motivés.



La dégustation du **gâteau des rois** organisée par Lucien, le président de la section plongée, et des libations au cidre de Normandie récompensent les plus assidus .... à partir de 17 heures.

## ***Itinérance mémorielle chez les Morses***

Frédéric ALLAIN & Jean Claude EUGENE

**L'horoscope du samedi 12 janvier 2019** indique que **La Lune**, tout en s'alignant sur **Mars**, forme avec **Vénus** un trigone - c'est-à-dire que la configuration astrologique de la Lune et de Vénus dans le ciel présente un écart angulaire de 120° - stimulant ainsi notre créativité et nous encourageant à poursuivre nos désirs ; sans oublier que les conversations et les pensées peuvent alors prendre un ton sérieux, car **Mercure** et **Saturne** se dirigent elles aussi vers un alignement.

Chez les Morses du bout du monde présents ce samedi matin, quand la température ambiante semble basse avec un mistral qui entretient ce ressenti, et bien leur désir créatif les amène à randonner dans les collines avoisinantes pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine historique des lieux.

De façon sérieuse et mûrement réfléchi, les deux Frédéric, François et Jean-Claude choisissent le **Fortin des Goudes** pour assouvir leurs envies d'exercice physique et de plongée dans le passé.

Le Fortin des Goudes est une fortification polygonale enterrée érigée sur les hauteurs des Goudes dans les années qui ont suivi la défaite traumatisante de **Napoléon III** à Sedan en 1871. Le Fortin fait partie du système « **Séré de Rivières** », nom du général qui disposa de budgets colossaux pour créer un ensemble de fortifications bâti à partir de 1874 le long des frontières et des côtes françaises, en métropole ainsi que dans quelques colonies.

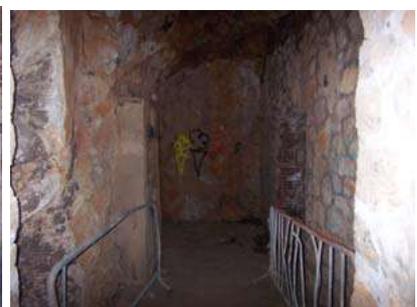


L'itinéraire à vocation mémorielle conduit l'équipe de Morses randonneurs à emprunter le sentier dit « **du Président** » qui joint Montredon jusqu'au sommet de Marseilleveyre, sentier créé en hommage à Antoine Pellice, président de la société des excursionnistes marseillais de 1911 à 1940.

L'arrivée sur les lieux commence par un tour extérieur du mur d'enceinte, puis s'enchaînent différentes visites tant des magasins que de la poudrière, du souterrain desservant plusieurs salles d'abri et de vie, certaines étant équipées d'un foyer à bois, pour faire chauffer la popote; quant au bâtiment extérieur dominant le site fortifié, il servait de poste de direction de tir.



Les trois cuves bien visibles sur la photos aérienne sont, selon certaines sources, des emplacements pour trois mortiers de 270 mm ( modèle 1889) destinés à couler les navires ennemis en approche de Marseille. Ce type de mortier est adopté à l'époque pour assurer la défense de nos côtes maritimes, avec sa portée de tir de 18 500 mètres, des obus pesant entre 180 et 230 kg, mais une cadence de tir d'un coup toutes les trois minutes.



Suite à cette visite, retour via le petit port des Goudes où un incendie s'est déclenché le samedi 5 janvier vers 23 heures. Le feu a pu être éteint dimanche à 2 heures du matin et, selon un bilan des marins-pompiers le dimanche matin, environ vingt bateaux ont brûlé et dix ont coulé.



Aucune victime n'est à déplorer. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet incendie.

De retour au camp de base, les joyeux excursionnistes du Bout du monde partagent avec les Morses présents sur place un repas convivial, agrémenté de la dégustation d'un traditionnel gâteau des rois.

## ***Un premier samedi de l'année riche en symboles et coïncidences***

Frédéric ALLAIN & Jean Claude EUGENE

Pour ce premier samedi de l'année 2019, 5ème jour de l'année du calendrier grégorien (calendrier adopté par le pape Grégoire XIII en 1582 et qui s'est imposé dans la majeure partie du monde pour les usages civils depuis le milieu du XXème siècle), la matinée se révèle plutôt chargée et riche de clins d'œil et coïncidences avec des événements historiques.



Une équipée de cinq Morses composée de Geneviève (directrice de plongée), Luc, Patrick, Jean Michel et Rémy, son collègue normand, part à bord du "Barracuda II" pour une plongée sur les Farillons de l'île Maire. Tiens ! Le 5 janvier est le jour de la fête liturgique de **sainte Geneviève Torres Morales**, religieuse espagnole décédée le **5 janvier 1956**, fondatrice d'un ordre religieux et reconnue sainte par l'Église catholique en mai 2003.

Tandis que Frédéric et Pierre - imprégnés de la culture technique d'**Édouard et André Michelin** - s'affairent à équiper la roue droite de la remorque bleue d'une chambre à air. En effet, si c'est bien **John Boyd Dunlop** qui dépose le brevet du pneu à air avec valve le 7 décembre 1888, ce sont les frères Michelin qui perfectionnent le produit et inventent le premier pneumatique démontable avec une chambre à air indépendante du pneumatique. Édouard Michelin dépose les brevets sur ce concept de pneu démontable au cours de l'été 1891.



Quant à "Frédéric II" - non pas **Frédéric II de Prusse** parfois surnommé affectueusement le *vieux Fritz*, roi de Prusse de 1740 à 1786 - mais simplement Chupin et Jean-Claude Eugène se lancent à la conquête du Sémaphore de "Callelongue" par un fort mistral et une température plutôt froide pour vérifier l'état d'avancement de travaux avant son inauguration et l'accueil du public.

Bizarre! C'est justement le **5 janvier 1875** qu'a lieu la représentation inaugurale de **l'Opéra de Paris** en présence du président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, de la reine mère d'Espagne, du lord-maire de Londres ainsi que d'environ 2500 spectateurs.



Arrivée au sémaphore, ils constatent l'avancement des travaux, avec des sacs de matériaux entreposés sur la terrasse, les échafaudages en place, encore beaucoup de travail à faire.

Après avoir fait le tour du bâtiment et embrassé pour peut-être la dernière fois le tag du singe, qui devrait disparaître à la fin de cette restauration.

Durant leur descente, une équipe d'apnéistes : Antoine et Thomas sous la houlette de Véronique se prête à une séance de photos dans la calanque, sous les flashes de nos deux photographes Martine et François.

A signaler la visite surprise de l'ancien président "Girier" que les grands Anciens du club n'avaient plus revu depuis pas mal d'années.

Pour finir là ce riche récit du **samedi matin 5 janvier 2019**, à l'heure de l'apéritif convivial pris dans la cuisine des Morses, un aperçu de « **sonneries de quartier** » est exécuté par notre trompettiste normand Rémy.

Ce sont des sonneries qui réglent la vie journalière dans les casernes ; illustration ci-après par quelques exemples du répertoire joué par Rémy :

- Le réveil : le clairon de service se tient au centre du quartier et sonne dans les quatre points cardinaux.
- Le rassemblement : tous se précipitent, chaque section se rassemble devant le bâtiment de la compagnie.
- L'extinction des feux : elle indique l'extinction des lumières et donc le sommeil des troupes.
- Au drapeau : sonnerie qui symbolise le regroupement de tous au service de la nation.

Et même la sonnerie aux morts est jouée par Rémy, sonnerie qui trouve son origine durant la guerre de sécession en Amérique du Nord.

Il convient de noter que si les sonneries de quartier et de manœuvre sont tombées en désuétude, les sonneries du cérémonial militaire sont toujours employées. En effet, une cérémonie se conçoit difficilement sans ces signaux sonores qui en marquent les différentes parties à l'assistance et solennisent l'événement. Aujourd'hui, les autorités civiles et même les militaires utilisent fréquemment des enregistrements pour pallier la carence d'instrumentistes.



Une coïncidence historique? Le **5 janvier 1895**, le capitaine **Alfred Dreyfus** est solennellement dégradé dans la cour de l'École Militaire, à Paris, sous l'inculpation de haute trahison. Il sera ensuite envoyé à l'île du Diable, en Guyane. La campagne de réhabilitation va donner lieu à une affaire judiciaire sans précédent, mobilisant *dreyfusards* contre *antidreyfusards*.

***Le site Internet de MSLC change d'hébergeur***

Durant le mois de Janvier 2019, le site Internet de MSLC a changé d'hébergeur. Le site est maintenant hébergé par 1&1Ionos, un des leaders européens de l'hébergement. Les raisons de ce changement sont multiples. Un des éléments, même s'il n'est pas le plus important au regard du montant de l'abonnement est financier. En effet, les tarifs pratiqués par le nouvel hébergeur 1&1Ionos sont environ 50 % moins chers que ceux de l'ancien (Safebrands) tout en offrant un espace de stockage 10 fois plus important, de meilleures performances, un support 24/7 et la gestion sécurisée des communications (connexion https pour les initiés) sans surcoût, ce qui devrait rapidement améliorer son référencement dans les moteurs de recherche. Grâce à une préparation minutieuse en amont, l'interruption de service a été réduite au minimum (deux heures environ).

L'espace de stockage plus important permet d'avoir maintenant tous les numéros du Morse en ligne. Les nostalgiques pourront se plonger dans leur lecture. Pour information le premier numéro est sorti en Juillet 2000 et Robert Pollio, un des pionniers du club était en charge de sa rédaction. Les premiers numéros étaient diffusés par courrier postal, mais sa diffusion a rapidement évolué vers une diffusion par courrier électronique. Après 47 numéros et presque 4 ans Robert Pollio a stoppé ses fonctions et j'ai repli le flambeau en Juin 2004 en assurant sa mise en page et sa diffusion maintenant complètement intégrée au site Internet.

Mais n'oublions pas que le contenant est une chose, mais qu'il n'aurait aucun sens sans contenu. Aussi, merci à tous les contributeurs actuels et futurs pour que Le Morse continue de vivre longtemps.